STATEMENT BY OIF

MADE 16 JUNE 2004

AT THE UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT

Eleventh Session

São Paulo, Brazil 13-18 June 2004

Intervention de S.E. M. Ghassan Salamé

Envoyé spécial du Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

CNUCED XI

São Paulo, le 16 juin 2004

Monsieur le Président.

Mesdames et Messieurs.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), forte du statut d'observateur que lui reconnaît la CNUCED, se fait un devoir de partager aujourd'hui, avec vous, ses idées sur les relations entre commerce et développement.

La Francophonie est une organisation qui a pour ambition de permettre à ses membres, unis par une langue et des valeurs communes, de mieux s'intégrer dans la communauté internationale, tout en conservant leur autonomie d'action et leurs identités propres. Elle n'est pas un bailleur de fonds au sens strict. Même si elle finance des opérations, toujours ciblées, ses moyens sont essentiellement destinés à organiser et suivre la concertation, la formation et l'information de ses membres.

Comptant 51 Etats et gouvernements, la Francophonie rassemble 24 pays les moins avancés, situés pour l'essentiel en Afrique. Conséquente avec ses valeurs, elle ne peut se désintéresser des grandes questions touchant le développement et l'économie. Depuis son premier Sommet, en 1986, elle a placé la solidarité et le partage d'un développement économique durable et équitable parmi ses grands objectifs. En 1997, et encore en 1999, elle a marqué fortement son souci d'« animer une collaboration économique spécifique » selon quelques grands principes directeurs :

- la satisfaction des besoins essentiels et fondamentaux des populations :
- le libre accès réciproque aux marchés :
- la non discrimination entre Etats et partenaires économiques :
- le respect du cadre juridique multilatéral :
- la cohérence et la coordination des secteurs publics et privés.

C'est pourquoi, dans la ligne de cet engagement, son prochain Sommet, le X^{teme}, qui aura lieu à Ouagadougou fin novembre 2004, a pour thème « un espace solidaire pour un développement durable ». Ce sommet veut ainsi s'inscrire dans l'ensemble des grandes rencontres internationales sur le développement et marquer ce qu'est et ce que sera l'apport spécifique de la Francophonie.

L'OIF accorde une attention particulière à l'insertion de ses membres les plus pauvres dans le commerce mondial, afin qu'ils puissent accueillir les investissements indispensables, développer leurs capacités et renforcer leurs entreprises. Elle contribue à leur participation au cycle de négociations lancé à Doha. Directement ou en collaboration avec la CNUCED, l'OMC. le CCI et d'autres organismes internationaux, elle organise et soutient des programmes de renforcement des capacités en négociations commerciales.

La Francophonie apporte son concours aux quatre Etats africains porteurs de l'Initiative sectorielle sur le Coton. En requérant le respect des règles d'un commerce équitable et d'un accès aux marchés sur un pied d'égalité, ces pays ont montré qu'ils n'entendent pas bénéficier d'une aide particulière, ni d'un traitement spécial : ils demandent simplement la reconnaissance de leur avantage comparatif et la mise en place de règles du jeu équitable.

Cette démarche ne contrevient pas à la logique économique et commerciale. Elle vise par ailleurs le développement rural de régions entières ayant une faible perspective de diversification. La Francophonie apporte aussi aux Etats concernés le soutien matériel et technique qu'ils jugent nécessaires pour parvenir à une décision conforme aux principes et aux règles du commerce international.

A la veille du prochain Sommet de Ouagadougou, trois grands thèmes retiennent particulièrement notre attention :

- L'intégration des pays francophones en développement à l'économie mondiale.
- L'accès aux financements internationaux et une utilisation plus efficace des aides publiques au développement. Dans ce cadre, la Francophonie soutient l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés, qui arrive à son terme en décembre 2004, bien que nombre de bénéficiaires potentiels n'aient pas encore atteint le point de décision ou restent loin du point d'achèvement. Elle considère également la micro finance comme outil de développement local et de lutte contre la pauvreté. 2005 sera, pour les Nations Unies. l'Année de la Micro finance : la Francophonie entend s'associer largement aux programmes qui se dérouleront durant cette année.

le développement et le financement des industries culturelles. Avant l'ouverture de cette conférence, nous avons eu l'occasion de débattre des industries culturelles et du rôle qu'elles peuvent jouer dans le développement. La Francophonie, qui œuvre à l'adoption, dans le cadre de l'UNESCO, d'une Convention spécifique sur la diversité culturelle, agit par ailleurs pour aider les gouvernements autant que les organismes financiers privés à avoir une politique culturelle et à améliorer leurs capacités de création et de diffusion, qu'il s'agisse du livre, de la musique, de l'audio-visuel ou de l'artisanat.

Monsieur le Président.

L'Organisation internationale de la Francophonie s'associe sans réserve à l'initiative, rappelée ici avec ferveur par le Président brésilien, pour éradiquier la faim au niveau global, une menace qui frappe plusieurs de ses membres.

Elle partage, avec les institutions multilatérales et les pays développés, les Objectifs de Développement du Millénaire. Mais, comme beaucoup, elle s'inquiète de voir que, faute des movens nécessaires, il sera difficile de les atteindre.

Ces moyens viendront, certes, d'aides extérieures, mais aussi du développement volontariste et soutenu des ressources propres à chaque pays, par l'établissement d'un système commercial équitable qui favorise le renforcement de leurs avantages comparatifs et la diversification équilibrée de leurs économies.

Cette XI^{eme} CNUCED n'aura pas évité de concentrer les projecteurs sur les problèmes les plus aigus de notre planète, ni de souligner l'insuffisance patente d'une confiance aveugle dans les seules lois du marché, élevé au rang d'un super régulateur unique. Elle a su, aussi, en appeler à la volonté et à la détermination des pays et à la nécessaire solidarité entre leurs gouvernements. La Francophonie fera en sorte de contribuer, autant qu'elle le peut, à la mise en place des politiques souhaitées.

Elle aura aussi trouvé dans la chaleureuse hospitalité du pays hôte autant que dans la grande qualité des débats de cette onzième CNUCED, de nouvelles sources d'espoir.

Je vous remercie.